



AGATE
AGENCE ALPINE
DES TERRITOIRES

CONTRAT ESPACE VALLÉEN

ATELIER 4

MERCREDI 9 JUIN 2021



CCHC

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
HAUT-CHABLAIS



1

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

LES CONTRATS ESPACES VALLÉENS, UN OUTIL AU SERVICE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE TOURISTIQUE

- Des contrats passés entre l'Etat, la Région, l'Europe avec des territoires de montagne dans les Alpes
- Ils sont portés par une collectivité, un Parc naturel régional, un syndicat de pays...
- Ils contribuent :
 - à l'attractivité et à la fréquentation du massif alpin et ses destinations
 - à la préservation, la gestion et la valorisation des ressources des territoires
- Ils financent :
 - des investissements sur des équipements
 - des investissements sur des projets transversaux : schéma de randonnée, parcours de découverte du patrimoine
 - des actions de mise en réseau des acteurs autour d'une thématique
 - ...
- 35 espaces valléens sur la période 2015-2021, soit 80% du territoire alpin



LE CONTRAT ESPACE VALLÉEN

LES IMPÉRATIFS DES CONTRATS ESPACES VALLÉENS

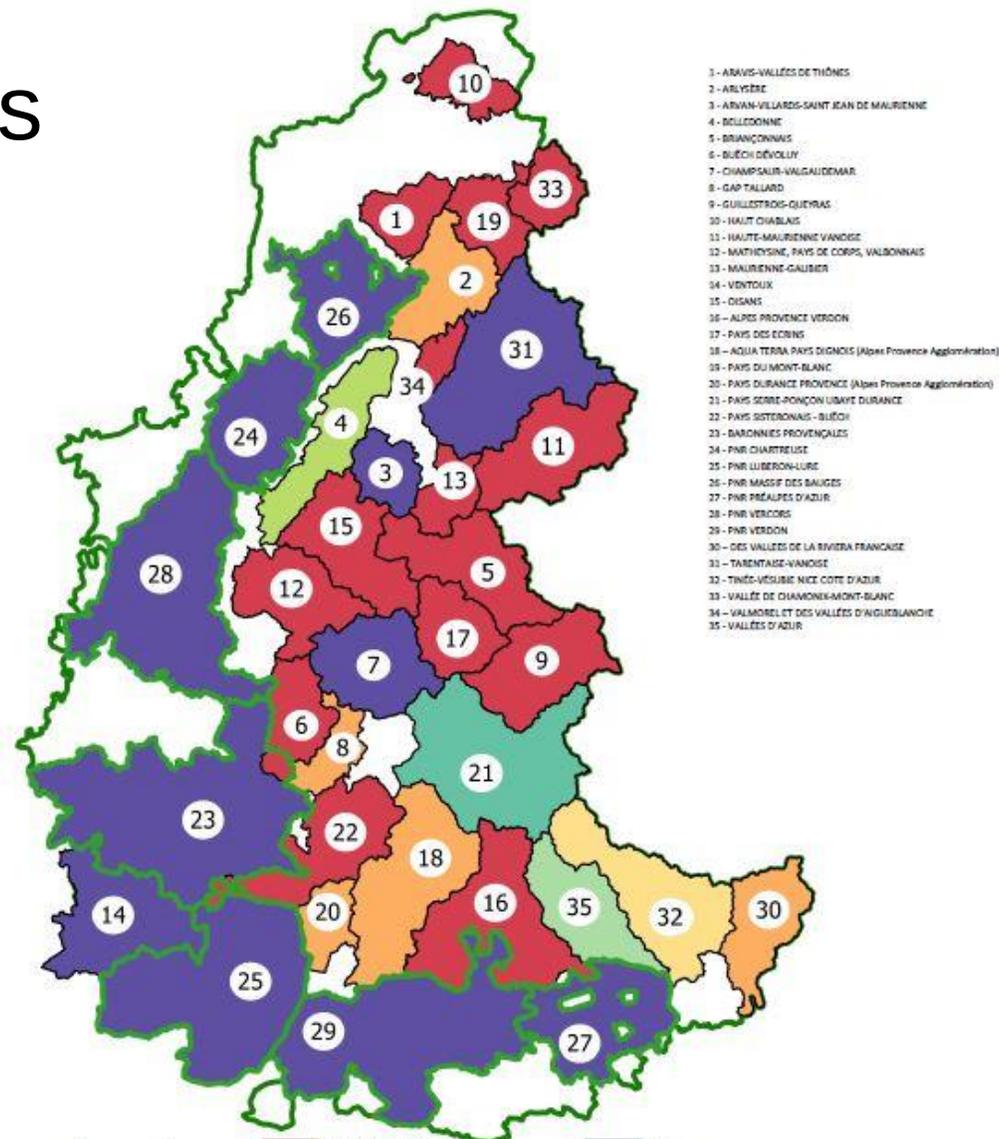
- **Accompagner l'adaptation au changement climatique** et la transition écologique et énergétique des filières touristiques
- **Poursuivre et accélérer un développement touristique diversifié**, ancré sur l'identité montagne et alpine et adapté aux nouvelles attentes des clientèles
- **Favoriser la cohérence territoriale**
- **Renforcer la gouvernance du territoire**
 - périmètre
 - gouvernance stratégique territoriale de diversification touristique
 - décloisonnement des économies
 - développement de l'accessibilité vers et au sein des espaces valléens
 - accompagner la sensibilisation des jeunes aux enjeux du massif, les initiatives en faveur des pratiques vertueuses de la montagne
 - le soutien renforcé aux actions structurantes, démonstratives et duplicables



LE RESEAU ESPACES VALLEENS 2015-2020

35 Espaces Valléens dont :
18 en région SUD,
16 en région AURA*,
1 interrégional (sur les deux régions).

**Les territoires de montagne en Auvergne ne sont pas éligibles à ce dispositif.*



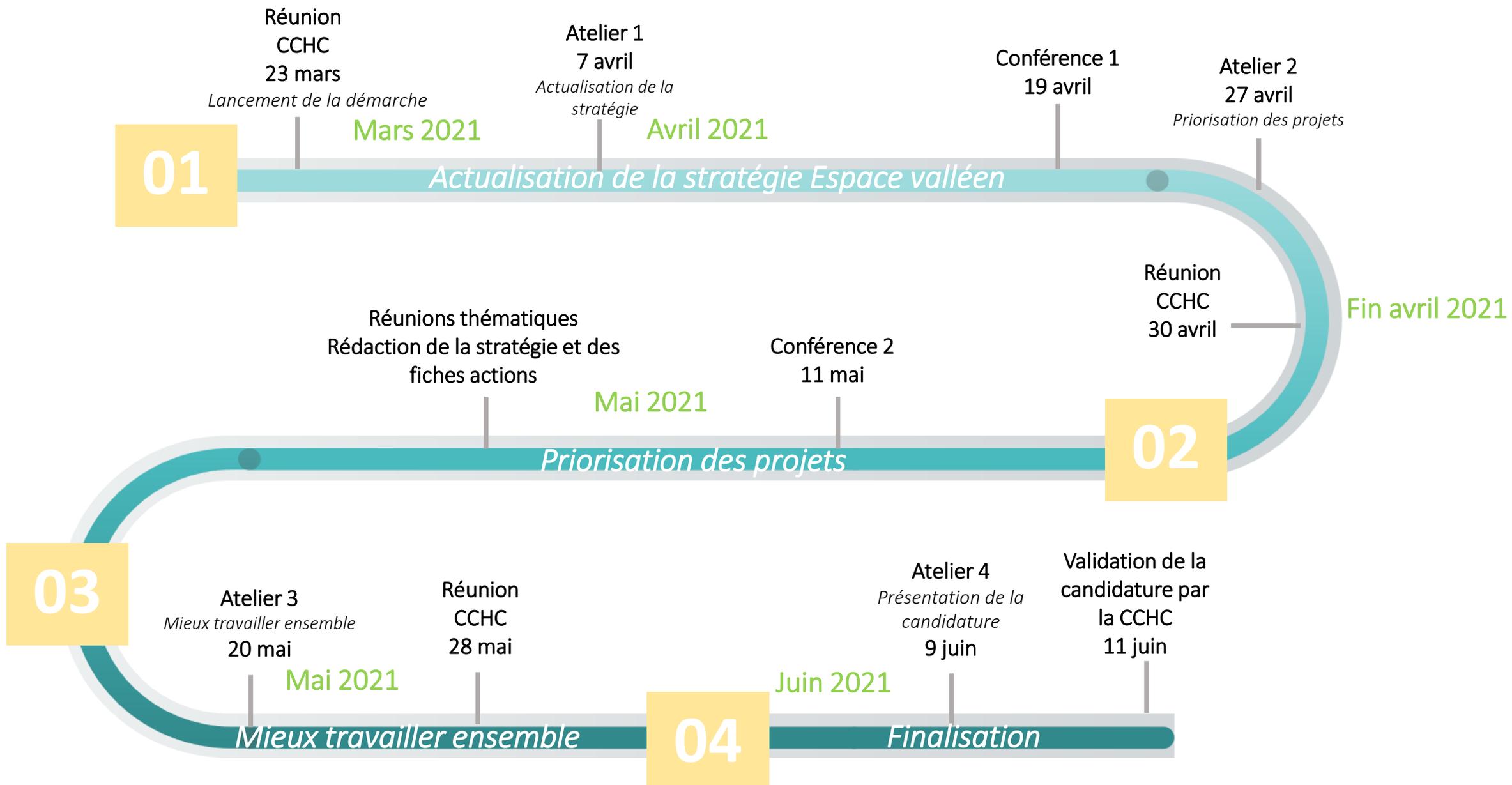
- 1 - ARAVIS-VALLEES DE THIÈNES
- 2 - ARVYÈRE
- 3 - ARVAN-VILLARDS-SAINT JEAN DE MAURIENNE
- 4 - BELLEDONNE
- 5 - BRIANÇONNAIS
- 6 - BLÛCH DÉVOLUY
- 7 - CHAMPSAUR-VALGAULDEMAR
- 8 - GAP TALLARD
- 9 - GUILLESTROIS-QUEVRAS
- 10 - HAUT CHABLAIS
- 11 - HAUTE-MAURIENNE VANOISE
- 12 - MATHÉYSINE, PAYS DE CORPS, VALBONNAIS
- 13 - MAURIENNE-GAUBIER
- 14 - VENTOUX
- 15 - DESANS
- 16 - ALPES PROVENCE VERDON
- 17 - PAYS DES ECRINS
- 18 - AQUA TERRA PAYS DIGNOIS (Alpes Provence Agglomération)
- 19 - PAYS DU MONT-BLANC
- 20 - PAYS DURANCE PROVENCE (Alpes Provence Agglomération)
- 21 - PAYS SERRE-PONÇON USAYT DURANCE
- 22 - PAYS SOTERONNAIS - BLÛCH
- 23 - BARONNIES PROVENÇALES
- 24 - PNR CHARTREUSE
- 25 - PNR LUBERON-LURE
- 26 - PNR MASSIF DES BAUGES
- 27 - PNR PRÉALPES D'AZUR
- 28 - PNR VERCOIRS
- 29 - PNR VERDON
- 30 - DES VALLEES DE LA RIVIERA FRANÇAISE
- 31 - TARENTAISE-VANOISE
- 32 - TINÈS-VEISUBE NICE COTE D'AZUR
- 33 - VALLEE DE CHAMONIX-MONT-BLANC
- 34 - VALMOREL ET DES VALLEES D'IGURBAUCHE
- 35 - VALLEES D'AZUR

Structure porteuse des Espaces Valléens

- Communauté de Communes
- Plusieurs Communautés de Communes

- Communauté d'Agglomération
- Métropole
- Association
- Pays et Communauté de communes

- Pays
- Pôle d'équilibre territorial et rural
- Syndicat Mixte
- Espace Valléen porté par un PNR



2

LA CANDIDATURE

LES ATOUS DU TERRITOIRE

LE CADRE

- la beauté des paysages, les ambiances, la diversité et la complémentarité des lieux
- l'authenticité
- le proximité de lieux emblématiques : la lac Léman, Annecy, Chamonix

LA DIVERSIFICATION

- un vrai potentiel
- l'activité estivale qui a un véritable poids économique
- des lieux magiques pour les APN
- un positionnement reconnu sur le VTT
- des évènements forts

LE TOURISME

- locomotive de l'économie du territoire
- des stations de renommée internationale
- les Portes du Soleil

L'IDENTITE

- des marqueurs forts
- l'agriculture et des productions locales AOP
- la culture et le patrimoine
- l'appartenance au Géoparc du Chablais



LES POINTS D'AMÉLIORATION

TRAVAILLER ENSEMBLE

- renforcer les synergies
- améliorer la gouvernance
- partager la vision, la stratégie
- se fixer des objectifs communs, les atteindre

LA MOBILITE

- renforcer l'offre de mobilité au sein du territoire pour les visiteurs
- favoriser la mobilité à pied, en vélo, VAE, VTT entre les villages

LA DIVERSIFICATION

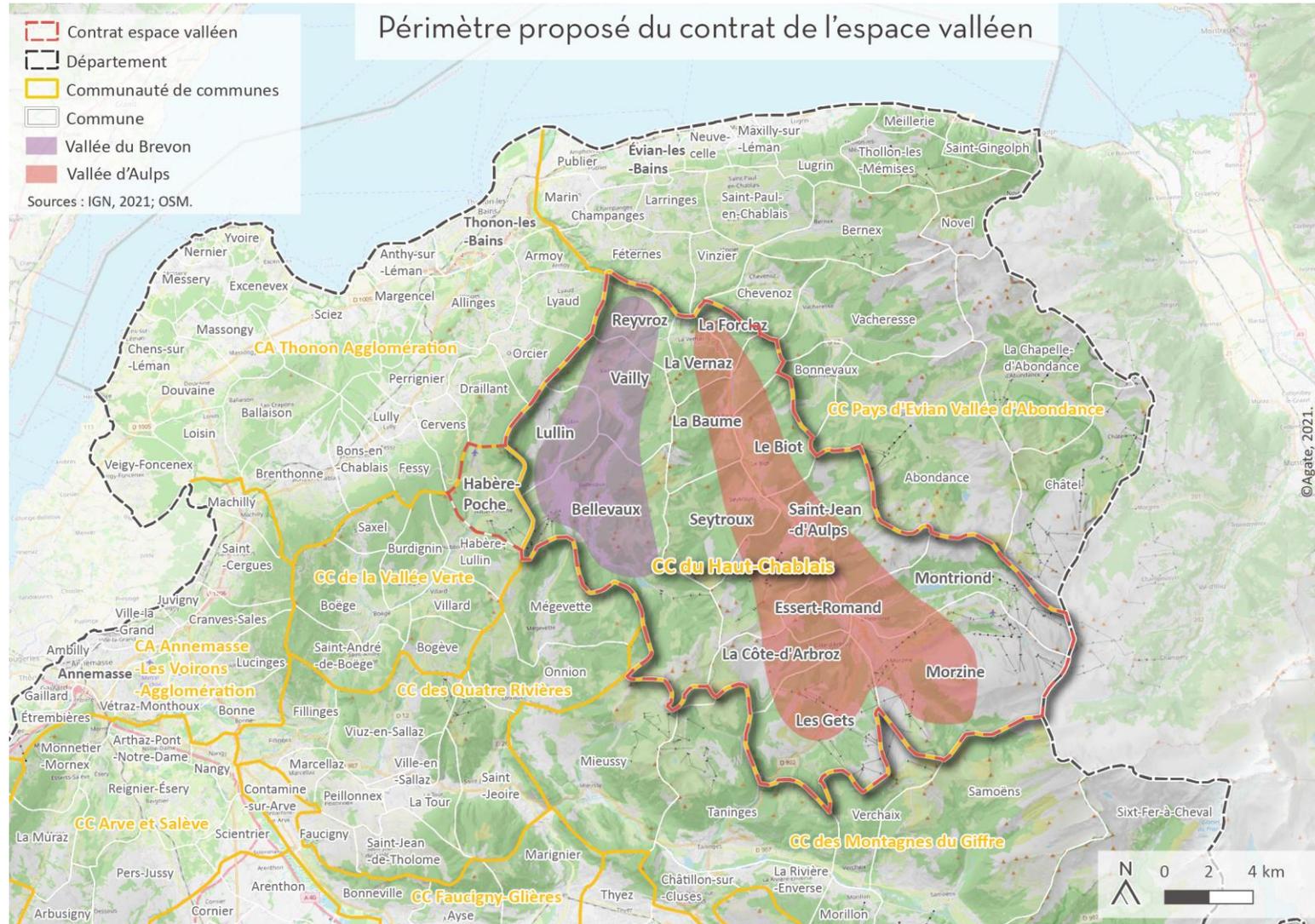
- valoriser les complémentarités entre les sites, les stations, les vallées
- renforcer les deux saisons
- améliorer l'offre estivale
- jouer sur les différents atouts du territoire : culture, agriculture...

LA TRANSITION ECOLOGIQUE

- anticiper sur les évolutions climatiques
- penser de manière globale
- renforcer la complémentarité des différents types d'économie



LE PÉRIMÈTRE PROPOSÉ



GROUPE RETENU

Groupe 1 : des territoires à forte spécialisation touristique avec une présence de stations de ski de grande renommée :

- **Enjeux :**
 - Évolution à moyen terme du système économique reposant fortement sur l'activité ski en raison du changement climatique et du changement de clientèle
 - Conservation de l'image d'une montagne évasion, de l'extrême, de l'aventure
 - Préservation des paysages, gestion partagée de l'espace et des ressources naturelles, impact des équipements, gestion des déchets, mobilités...
- **Évaluation de dispositif 2014-2020 :**
 - Liens stations vallées à renforcer
 - Deux saisons bien distinctes
 - Cohésion des acteurs à conforter
- **Accompagnement prioritaire :**
 - Actions en vue d'encourager la transition de leurs modèles économiques et l'évolution de leur gouvernance
 - Organisation des mobilités, meilleure connaissance des clientèles, accompagnement au renouvellement des clientèles, prise en compte du changement climatique, expérimentation avec les commerçants/socioprofessionnels pour élargir les saisons, déploiement de labels écoresponsables à l'échelle de la station

LES AXES STRATÉGIQUES

1 : Travailler ensemble

2 : Accompagner des démarches pilote

Contrat
espace valléen

3 : Structurer les filières

4 : Se déplacer



AXE 1 : TRAVAILLER ENSEMBLE

Lors des entretiens individuels et au cours des ateliers et conférences, la **nécessité de mieux travailler ensemble** a été clairement identifiée.

Elle est même l'axe fort de la candidature au contrat espace valléen, la condition sine qua non pour un développement touristique harmonieux sur le territoire :

- **Avoir une vision et une ambition commune pour le territoire**
- **Renforcer le dialogue, les complémentarités entre les acteurs,**
- **Faciliter la prise de décisions**

Sujets prioritaires évoqués : la diversification touristique, les mobilités, communication, le renforcement de la saison estivale et des ailes de saison, la complémentarité de l'activité touristique avec l'agriculture et l'artisanat.

Cela implique une meilleure coordination entre les acteurs, la clarification du rôle et les apports de chacun, la transparence dans les décisions de travailler sur des sujets concrets.

La création d'une **instance de dialogue et de concertation** est envisagée. Son rôle, son portage, son mode de fonctionnement restent à définir.

AXE 1 : TRAVAILLER ENSEMBLE

- **Action 1 : avoir une culture commune**

- Une instance de concertation, de dialogue
- Assises du tourisme dans le Haut Chablais
- 6 éductours
- 6 voyages d'étude
- 12 conférences, ateliers



- **Action 2 : positionner la CCHC**

- L'accompagnement du territoire par un bureau d'étude
- Un poste d'animateur de réseau managé par la Cheffe de projets

AXE 2 : ACCOMPAGNER DES DÉMARCHES PILOTES

L'esprit du Contrat espace valléen est **de favoriser l'évolution des stations de sports d'hiver et de sites touristiques** pour mieux prendre en compte les changements climatiques, les attentes des clientèles.

Il s'agit d'accompagner quelques sites du territoire afin de consolider leurs mutations sur du moyen et du long terme. Il est nécessaire d'apporter :

- **de l'ingénierie pour établir un diagnostic et identifier les besoins,**
- **de contribuer à l'investissement des projets qui auront été programmés.**

La notion de démarche pilote prend son sens dans la mesure où elle doit être globale et transférable. Le choix des sites en résulte et doit aboutir également à établir des bonnes pratiques diffusables à l'échelle du territoire et des autres espaces valléens.

AXE 2 : ACCOMPAGNER DES DÉMARCHES PILOTES

- **Action 1 : Morzine**

- Mise en application du projet Lama Project
“contribuer à la transition économique des stations”



- **Action 2 : Montriond, village des Lindarets**

- Aménagements dans le village des Lindarets
- Aménagements à la Cascade d’Ardent
- Contribution à la prise en charge du fonctionnement du télécabine pendant la période estivale



AXE 2 : ACCOMPAGNER DES DÉMARCHES PILOTES

- **Action 3 : Habère-Poche**

- Mise en œuvre d'un programme de diversification touristique
- Aménagements



- **Action 4 : autres sites**

- Identification de sites souhaitant engager une démarche de diversification, de transition économique
- Études préalables
- Aménagements

AXE 3 : STRUCTURER LES FILIÈRES

Le territoire de la Communauté de communes dispose de nombreux sites favorables au **développement d'activités diverses et complémentaires**.

L'objectif est de faire **monter en gamme cette offre pour répondre au mieux à la demande client** et générer ensuite des séjours sur le territoire.

L'un des enjeux est de **favoriser la mise en relation et l'interconnaissance entre les acteurs** pour faire émerger une dynamique commune sur l'ensemble du territoire.

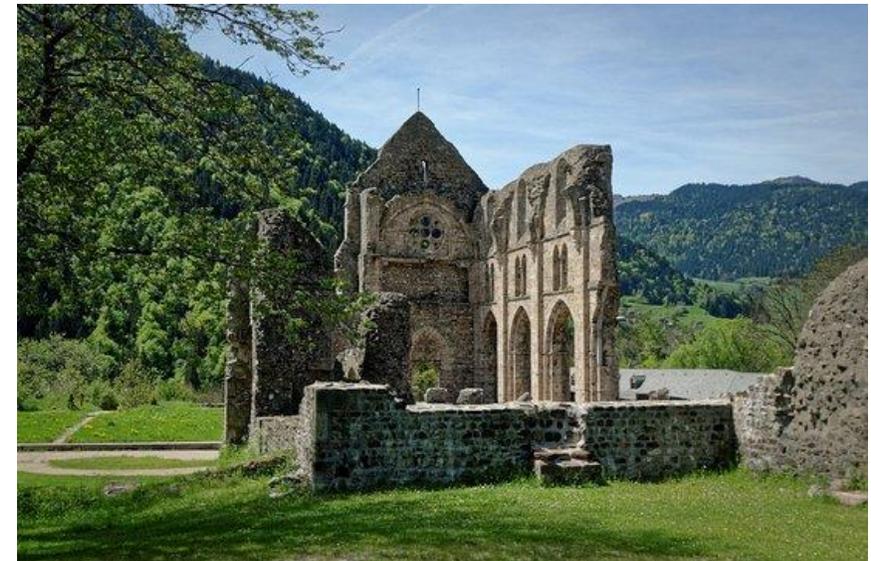
AXE 3 : STRUCTURER LES FILIÈRES

- **Action 1 : les hébergements collectifs, les centres de vacances**
 - Créer en animer un réseau des centres de vacances
 - Accompagner les hébergeurs dans leurs projets, dans la définition de leur offre
 - Développer les compétences
 - Communiquer auprès des prescripteurs de groupe
 - Mettre en place un observatoire
- **Action 2 : le tourisme à vélo (VTT, VTAE, VAE, Vélo)**
 - Aménagements de pistes, circuits, balisage
 - Offre de services aux usagers
 - Promotion, communication



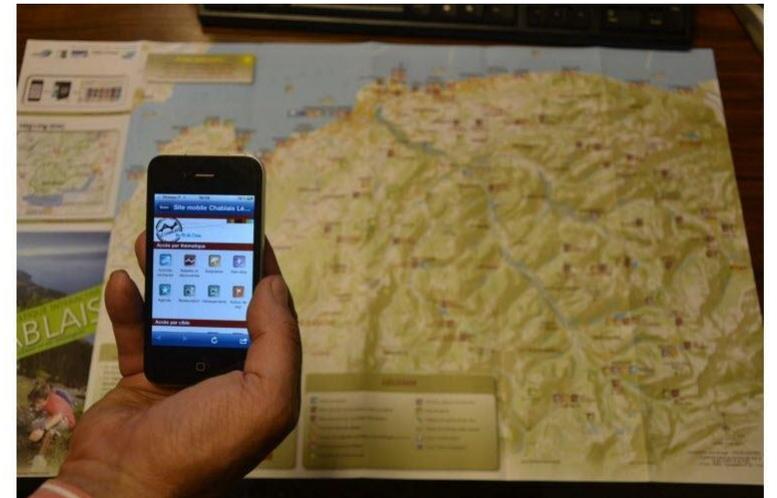
AXE 3 : STRUCTURER LES FILIÈRES

- **Action 3 : la randonnée**
 - Finaliser le schéma directeur de randonnée
 - Liaisons intervillages
 - Initiation à l'itinérance
- **Action 4 : le tourisme culturel**
 - Structuration de la filière
 - Animation de réseau
 - Accompagnement des projets
 - Actions de développement de compétences
 - Création de résidences d'artistes
 - Résidence
 - Programmation et diffusion



AXE 3 : STRUCTURER LES FILIÈRES

- **Action 5 : la Route Terroir et Savoir faire**
 - Poursuivre la structuration de la filière
 - Animation du réseau
 - Accompagnement des projets
- **Action 6 : création d'outils de communication de l'offre à l'échelle du territoire**
 - Carte des activités
 - Outil numérique
 - Vidéo de présentation du territoire
 - Portage par la CCHC, coordination par les OT



AXE 4 : SE DÉPLACER

Les déplacements, souvent vécus comme **une contrainte** inhérente aux vacances, constituent pourtant un maillon déterminant du **parcours client** et pèsent dans le **choix de la destination**. Il convient aujourd'hui de les repenser pour en faire un élément du maintien de l'attractivité des destinations touristiques.

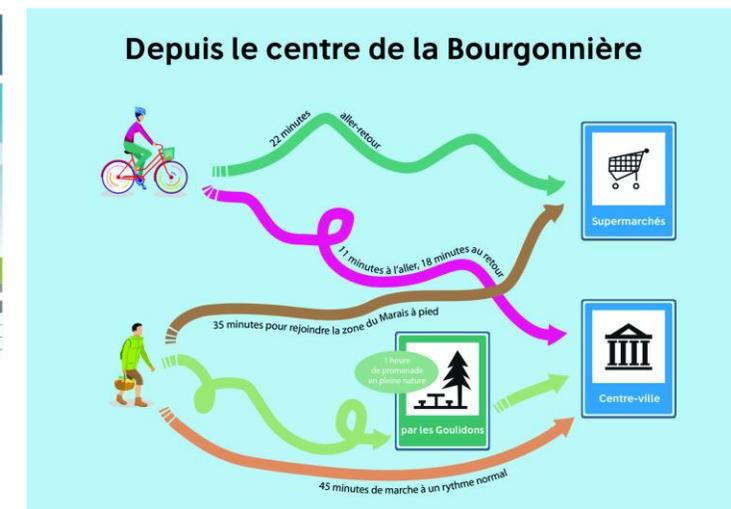
Le territoire du Haut Chablais est confronté à plusieurs problématiques :

- **l'accès au territoire** depuis les gares et les aéroports
- **la mobilité au sein du territoire**
- **l'accès à certains sites emblématiques** dont l'expérience client est menacée par la surfréquentation automobile

AXE 4 : SE DÉPLACER

- **Action 1 : diagnostic des besoins et préconisations**
 - Accès au territoire depuis les gares et aéroports
 - Mobilités au sein du territoire

- **Action 2 : mise en œuvre des préconisations**
 - Navettes
 - Bus
 - Covoiturage
 - Liaisons douces (pédestres et vélo...)



AXE 4 : SE DÉPLACER

- **Action 3 : outil digitalisé au service des usagers**
 - Moyens de transports
 - Horaires
 - Coût : 50 K€



LES RV

- Mercredi 7 avril 14 h00 : atelier 1 sur la perception touristique du Haut Chablais
- Lundi 19 avril 14h00 : conférence 1 sur les grands enjeux du tourisme de demain par Hugues Beesau
- Mardi 27 avril 14h00 : atelier 2 sur la priorisation des actions
- Vendredi 30 avril 9h30 : bureau CCHC
- Mardi 11 mai 17h00 : conférence 2 sur le tourisme durable et les transitions
- Jeudi 20 mai 14h00 : atelier 3 sur la gouvernance touristique
- Vendredi 28 mai : bureau CCHC
- Mercredi 9 juin 14h00 : atelier 4 avec la présentation du programme
- Vendredi 11 juin : bureau CCHC
- Mardi 15 juin : dépôt de la candidature



Agate, Agence Alpine des Territoires

Bâtiment Évolution • 25 Rue Jean Pellerin • 73000 Chambéry

04 79 68 53 00 • contact@agate-territoires.fr

www.agate-territoires.fr